

Décision

Générale

colonial

Décision n° 312 8 mai 1941

n° 312 8

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 mai 1941

Numéro JO
n° 534 du 31/05/1941

Date du numéro
31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — Le nommé Djama Hassen, okal de Loyada, est licencié de son emploi pour mauvaise manière de servir.

Art. 2

— Le nommé Rohlé Aden. Somali Issa Orona, est agréé à titre précaire et révocable en qualité d'okal des groupements Issas de la région située entre Djibouti et Holl Holl et la frontière du Somaliland britannique, en remplacement de Djama Hassen.